

Compte-rendu

INTA KAWA #13

Vers un projet opérationnel d'habitat intergénérationnel et inclusif

16 mai 2018 – 9h-12h

Rappel du programme

9h00 : Accueil et mot de bienvenue de Maurice CHARRIER (pdt INTA) et Serge LE BOULCH (pdt Récipro-Cité)

9h30 : Interventions de cadrage

- Guy VIDAL, pdt Sollar et pdt AURA HLM
- Henri LE PARGNEUX, dirigeant Ti'Hameau

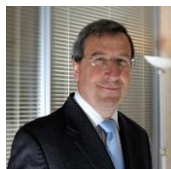
10h15 : Ateliers collaboratifs

- Présentation du projet de ARLM
- 2 ateliers en parallèles sur la « programmation de l'habitat inclusif » et « les enjeux de l'accompagnement dans l'habitat »
- Restitution commune

11h45 : Mot de la fin par Jean-Claude RIVARD, pdt ARLM.



INTERVENTIONS DE CADRAGE



Guy VIDAL
Pdt Sollar et Pdt AURA HLM

Guy Vidal rappelle le contexte particulièrement préoccupant pour le monde du logement social en ce moment avec la Loi de finances 2018 et le Projet Loi ELAN :

- 102 Bailleurs en AURA aujourd'hui, ce qui est sûr c'est qu'il n'y en aura plus 102 en 2020.
- Une grande partie de la capacité d'investissement des organismes est rabotée. C'est 1,5 Milliards d'€ d'ici 2020. Ce sont des budgets rabotés en investissement, mais aussi en innovation.

De son côté, Sollar est déjà dans un groupe. Donc n'est pas impacté par les obligations de regroupements.

Présentation du dispositif Chers Voisins, développé par Sollar et le Groupe Logement Français, en partenariat avec Récipro-Cité. C'est une avancée très concrète qui fait appel à un partenaire totalement spécialisé dans le vivre-ensemble au sein des résidences.

Guy Vidal a vu de nombreuses innovations en 32 années de carrière dans le logement social. Le sujet qu'il faut se poser systématiquement, c'est celui de la pérennisation des dispositifs. Comment elles vont fonctionner et évoluer dans la durée (socialement et économiquement) ?

Exprime sa satisfaction d'être présent pour trouver des solutions pour l'habitat et l'inclusion des personnes handicapées. Un enjeu pour les acteurs de l'habitat.

<http://www.sollar.fr/>
<http://chersvoisinslesplatanes.fr/concept/>



Henri LE PARGNEUX
Dirigeant Ti'Hameau

Henri Le Pargneux présente les projets développés avec sa structure Ti'Hameau.

Il est anormal de mettre 10 ans à monter un projet. Le temps est un ennemi. Il ne sera pas possible de développer l'habitat inclusif sans déverrouiller des blocages économiques.

L'ENVIRONNEMENT ET LA LOCALISATION

Présentations de projets au Havre, à Caen, à Cherbourg... Au Havre, 24 logements, pour moitié destinés à des personnes handicapées. La proportion n'est pas considérée idéale, mais semble fonctionner au quotidien. La question des « bons équilibres » est sensible : peu politiquement correct.

La résidence est à proximité du tram, dans un quartier dit « sensible », ce qui a posé question « Faut-il attendre la localisation idéale, ou sauter sur l'occasion ? ».

LE LOGEMENT

Le moins stigmatisant possible (intérieur/extérieur). Quelle typologie pour les logements : T4 pour inclure famille, T2 pour les exclure...?

LES SERVICES

La technique n'est plus une question aujourd'hui : des solutions existent.

Objectif de faire un projet avec des services pour pers. âgées, pers. handi-capées, mais aussi pers. valides. Mais pose la question des sources de financement de ces services (APA, PCH, autre...). Aujourd'hui les services sont financés par la mutualisation de la PCH, les adaptations par des fondations.

Pour rentrer dans Ti'Hameau, aujourd'hui il faut être éligible à la PCH et rentrer dans les critères du logement social. Or des besoins existent pour des gens qui ne rentrent pas dans ces critères (services de conciergerie ?).

<http://www.ti-hameau.com/>

ATELIER I – SYNTHÈSE

Lors de l'atelier sur l'accompagnement en habitat inclusif, il a été difficile d'identifier des **besoins** génériques considérant que le spectre de l'autisme est très large. Les besoins peuvent varier de manière notable d'une personne autiste à une autre, ils sont hétérogènes. Afin d'affiner le projet d'habitat inclusif et le type d'accompagnement nécessaire, il s'agira de définir le public auquel il s'adresse selon les capacités cognitives induisant leur autonomisation et leur capacité d'adaptation. Il a été proposé lors de l'atelier de réfléchir à des structures d'accueil temporaire afin de « tester » les capacités des personnes à intégrer durablement un habitat inclusif. Cependant, ce type d'initiative soulève une fois encore la question du placement et du « retour en arrière », souvent à domicile, lorsqu'il n'y a pas de continuité possible dans l'offre d'hébergement.

Concernant l'accompagnement des personnes autistes est identifié de façon générale le besoin d'une pérennité et d'une continuité de l'offre. En effet, si l'habitat inclusif répond à un public ciblé, l'accompagnement doit répondre quant à lui à des besoins personnalisés, individualisés. De ce fait l'intervention de professionnels référents, réguliers et formés, est souhaitée. Il peut être imaginé de revoir la formation, initiale ou continue, des intervenants à domicile de façon à approfondir leurs connaissances de l'autisme. Il s'agit aussi de revaloriser ces postes dont les salaires ne sont actuellement pas attractifs.

Au sujet de l'**autonomie** des habitants aux troubles autistiques, se pose la question de savoir comment évaluer leur niveau d'autonomie. Toujours dans un objectif de pérennisation, il paraît nécessaire de former les habitants autistes à leur autonomisation. Cette autonomisation est facilitée par un **accompagnement** permettant une structuration du temps et de l'espace. Sur ce sujet, un travail peut être mené concernant l'aménagement, l'ergonomie et la situation géographique du logement.

La **mixité**, le mélange de différents publics, présentent des avantages attractifs. Toutefois, il faut se poser différentes questions avant de se lancer : est-ce que cette mixité sert les publics concernés ou est-ce que cela peut potentiellement les desservir notamment au vu de l'hétérogénéité des besoins ? La mutualisation des services pour des publics différents est-elle pertinente ? Cette question fait écho aussi à celle de la refonte de la formation des professionnels et suppose une coordination de l'accompagnement afin de s'assurer de la concordance entre l'offre et les besoins. Il ne s'agit pas de recréer le principe de projet de vie tel qu'il est pensé en structure d'hébergement médico-social, mais d'imaginer un contrat de prestation personnalisé et individualisé en fonction de besoins, des attentes et du cadre donné... tout en essayant de mutualiser. Ex : besoin d'une aide à la toilette (besoin mutualisé) : pour l'un il ne s'agit que de préparer les vêtements, pour l'autre il s'agira de le guider dans les étapes d'une toilette (besoin individualisé).

Enfin, la problématique qui ressort de la conversation est la suivante : **faut-il faire avec le cadre ou faire évoluer le cadre ?** Un état des lieux du coût social et du coût familial de l'absence de solutions durables permettrait de faire évoluer ce cadre.



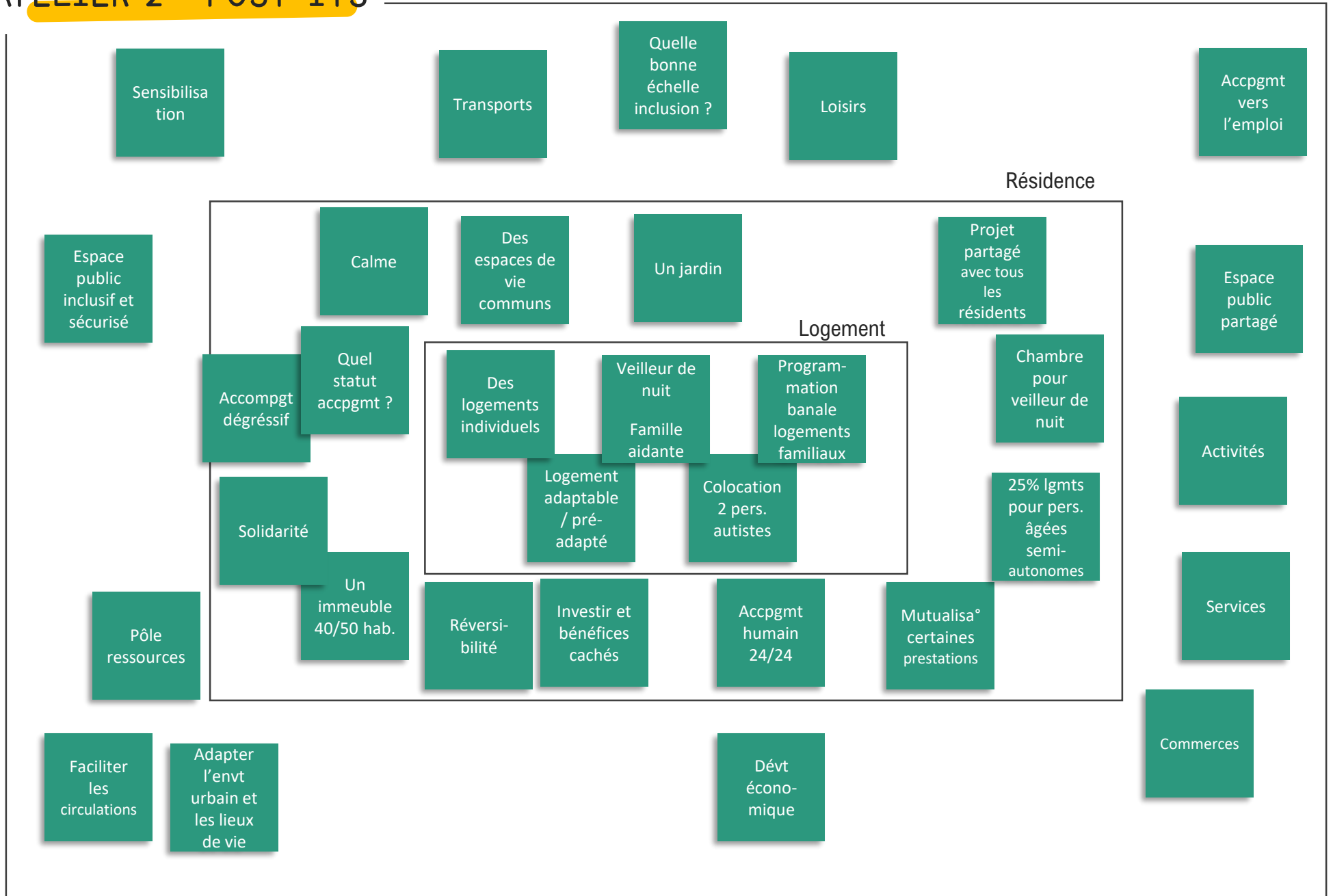
ATELIER 2 – SYNTHÈSE

L'atelier sur la programmation de l'habitat inclusif a suscité d'intéressants débats :

- **Approche « solidaire » ou approche médico-sociale ?** L'approche dite solidaire suppose une sensibilisation de l'intégralité des habitants à un projet de résidence, voire une sensibilisation des riverains (parce que tabous autour du handicap...). Mais la sensibilisation est-elle suffisante ? L'approche solidaire suppose aussi d'accepter une marge d'insécurité. Face aux fragilités, et afin de réaliser l'inclusion, quels éléments de programmation, et prestations de services et/ou d'accompagnement choisit-on ? Si on veut « tout mettre », on retourne à l'institution, à l'offre médico-sociale. Attention à ne pas trop alourdir, aux dépens de la faisabilité économique, mais aussi de l'inclusion. À titre d'illustration, un retour d'expérience sur des colocations pour personnes handicapées, installées dans des résidences de droit commun est présentée : après un an d'expérimentation, le service d'astreintes pour une veille de nuit a été supprimé. Utile pour un temps d'adaptation, il n'était dorénavant plus nécessaire.
- Cette approche est à mettre en lien avec l'idée de **mutualisation et/ou de diffusion de ressources à différentes échelles** : qu'il s'agisse de services mutualisés pour différents « publics » à l'échelle d'un quartier (ex. conciergerie), de la structuration d'un pôle de services, de l'implication d'acteurs locaux variés (« un Centre Socio-Culturel peut être un pôle ressource », « les Maisons de retraites deviennent des pôles de services »...), etc. Dans l'autre sens, l'expertise d'usage de familles, de résidents, d'usagers pourrait aussi être valorisée : par la formation de personnes ressources, la partage d'expertises d'usages... La réalisation de ces projets est par ailleurs constitutive d'une valeur urbaine qu'il convient de mettre en évidence. Le projet devient ressource pour le territoire.



- La **formule de la colocation** a été questionnée : s'agit-il d'une formule souhaitable/souhaitée par les individus de façon durable ? Son principal avantage serait l'optimisation financière qu'elle permet. Les colocations accompagnées pour personnes handicapées peuvent être envisagées comme un tremplin, mais correspondent plutôt à une formule transitoire par défaut. Dans la durée, les personnes exprimeraient plutôt le souhait de vivre dans leurs logements individuels.
- L'importance des **espaces publics**, de leur partage, des circulations et de la mobilité a aussi été rappelée.
- Contre la stigmatisation, la **banalisation** et **l'adaptabilité** sont suggérés. Éviter une concentration trop élevée de logements dits « spécifiques » pour rester dans l'esprit du « droit commun », de la résidence classique. Et ne pas se restreindre à des petits logements. Pour l'adaptabilité des logements, il y a des choses qu'il faut toutefois avoir anticipées.



A group of people are seated around a long table in a meeting room. In the background, there is a whiteboard with colorful sticky notes and several posters on the wall. The scene is brightly lit, and the participants appear to be engaged in a discussion or presentation. The text "Merci à tous les participants !" is overlaid on the image in a bold, black font with a yellow highlight.

Merci à tous les participants !